

Source Fratmat le 26 février 2025

SIA PARIS 2025 : Le Conseil du coton et de l'anacarde affiche le potentiel de ses deux produits

Présent pour la première fois au Salon international de l'agriculture de Paris (Sia) depuis le 22 février 2025, le conseil du coton et de l'anacarde (Cca), affiche les ambitions et le potentiel sous exploité de ces deux produits dont la Côte d'Ivoire entend faire à l'instar du cacao, des maillons essentiels de son développement économique, industriel et social.

Le cajou et le coton sont aujourd'hui des produits qui retrouvent leur place de choix dans l'économie ivoirienne et montrent les atouts dont regorge l'agriculture ivoirienne.

Présent au SIA 2025 avec des produits de qualité et des "collaborateurs de grande compétence", le Cca entend être l'une des vitrines de ce salon et du pavillon Côte d'Ivoire qui ne cesse d'attirer investisseurs et visiteurs de marque, à la recherche de nouveaux partenaires. Grâce à un nouveau management de qualité, le secteur anacarde et coton de la Côte d'Ivoire sera à n'en point douter, l'un des fleurons de l'économie ivoirienne dans les prochaines décennies.

La preuve, le prix de 425 fcfa/kgs de noix brute de cajou est payé cette année aux producteurs sur le terrain, signe d'une bonne connaissance et de gestion du secteur. Pour Mamadou Berté, le directeur général du Cca, la nouvelle vision des autorités ivoiriennes est de promouvoir des champions nationaux dans tous les domaines de notre économie et le Cca entend jouer pleinement son rôle en accordant une place de choix aux Ivoiriens.

Cette présence au Sia 2025 pour le Conseil du coton et de l'anacarde n'est qu'une étape dans le programme ambitieux que compte déployer la direction générale pour redorer le blason d'une filière qui se transformera d'ici 2030.